

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA LOGISTIQUE

LOGISTIQUE | BAC PRO ML

OBJECTIFS

Ce bac pro forme à tous les niveaux de la chaîne logistique, de la gestion des stocks de produits, à la conduite de chariots de manutention.

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers de la logistique », à l'issue de sa formation, peut occuper un poste d'agent en qualité :

- De réceptionnaire,
- De gestionnaire des stocks,
- De préparateur des commandes,
- D'expéditeur,
- De magasinier ou employé d'un service logistique.

À terme, l'agent logisticien pourra devenir responsable d'une fonction en :

- Entreposage,
- Manutention,
- Ou responsable d'une petite unité de magasinage.

CONTENU

La formation comprend des enseignements généraux, des enseignements professionnels et des heures dédiées aux projets et aux choix de parcours et d'orientation.

La formation professionnelle comprend des cours de :

- Réalisation d'opérations logistiques dans un environnement sécurisé,
- Mise en œuvre coordonnée des activités logistiques pour satisfaire le client,
- Contribution responsable à l'efficacité des activités logistiques d'une organisation,
- Conduite en sécurité d'engins de manutention.

#AGENT DE QUAI •

#EXPLOITANT LOGISTIQUE •

#LOGISTIQUE •

#RÉCEPTIONNAIRE •



EN PRATIQUE

Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3e. Les élèves entrent en 2de professionnelle métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique pour préparer cette spécialité du bac pro.

Sous statut scolaire, l'élève effectuera 20 semaines de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) durant les trois années de son cursus de formation. Ces périodes de formation permettront d'évaluer les compétences professionnelles dans les axes suivants : réception, mise en stock, gestion des stocks, préparation de commandes et déstockage, expédition et transport.

Organisation des examens : les épreuves sont de type CCF (Contrôle en Cours de Formation) et ponctuelles.

Insertion professionnelle :

Tous les secteurs économiques sont concernés par la logistique, qu'il s'agisse d'entreprises de production (agricole, industrielle, agroalimentaire...) ou de services (transport, restauration collective, distribution...) du secteur marchand ou d'organisations du secteur non marchand (hôpitaux publics, associations caritatives...). La taille des entreprises disposant d'une unité logistique est très variable allant de la TPE au groupe industriel, commercial ou spécialisé dans le domaine de la logistique.

Poursuite d'étude :

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel «métiers de la logistique» peut poursuivre ses études, notamment en BTS «Gestion des transports et de la logistique associée» ou via un titre professionnel tel que «Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique».